



Mobilité et migrations internationales

La migration et la mobilité constituent un enjeu majeur de développement humain, social et économique pour les pays de départ, de transit et de destination.

A ce titre, les Objectifs du développement durable adoptés par les Nations unies pour la période 2015-2030 prônent une gouvernance éclairée des phénomènes migratoires par la « facilitation d'une migration ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées ».

C'est pourquoi Expertise France accompagne l'ensemble des acteurs de la migration pour promouvoir une approche intersectorielle, visant la bonne gouvernance des migrations et ayant comme priorité la protection des personnes et la défense des droits de l'Homme.

EXPERTISE FRANCE INTERVIENT

AUPRÈS DES INSTITUTIONS NATIONALES ET LOCALES

- Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques migratoires et d'asile, ainsi qu'à l'intégration de la migration dans les politiques sectorielles et de développement local
- Coordination et animation des réseaux d'acteurs de la migration et soutien à la coopération migratoire Sud-Sud
- Information et sensibilisation sur la situation des migrants ; recherche et développement des connaissances

AUPRÈS DES MIGRANTS

- Accompagnement des migrants à l'intégration dans les pays d'accueil et à la réinsertion dans les pays d'origine
- Mobilisation et appui aux initiatives des diasporas pour le développement et la bonne gouvernance
- Défense des droits, accès aux services de base, et protection des catégories vulnérables et des victimes de la traite

AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Renforcement des capacités des organisations de la société civile en matière d'accompagnement des migrants
- Mise en réseau, valorisation, soutien au dialogue avec les institutions
- Appui aux actions de la société civile relatives à l'information et à la sensibilisation des migrants

Mobilité et migrations internationales

UN SAVOIR FAIRE RECONNU : UNE APPROCHE INTERSECTORIELLE, MULTI-ACTEURS ET MULTI-NIVEAUX

Expertise France intervient sur le champ global de la migration pour en faire un facteur de développement. Elle s'appuie sur :

- ① **Un vivier d'experts rapidement mobilisable** : expertise court terme et long terme, publique ou privée, française et internationale
- ② **Des diagnostics approfondis** : analyse des besoins (études, recherches, processus consultatifs) pour la conception de programmes en matière de gouvernance des migrations
- ③ **Une assistance technique de qualité** : ingénierie et gestion de projets, accompagnement des institutions, évaluation en continu
- ④ **Une capitalisation systématique** pour tirer des leçons et faciliter l'innovation

L'agence peut agir **dans les pays en développement**, et dans des **contextes de crise et de post-crise**. Elle contribue aux réflexions autour des **cadres de concertation internationaux et régionaux** sur les thématiques migratoires.

Grâce à des **partenariats étendus**, Expertise France mobilise l'expertise publique européenne et du Sud. L'agence joue un **rôle de fédérateur** des différents acteurs concernés : membres de l'Equipe France, agences de coopération européennes, organisations internationales, ONG, etc. -, ce qui permet de rassembler des expertises pluridisciplinaires autour de projets de grande ampleur.

Le pôle Migrations d'Expertise France est composé d'une **équipe expérimentée** dans les différents domaines thématiques d'intervention ainsi que dans la gestion des fonds bi et multilatéraux.

NOS PROJETS



Sharaka - Promouvoir la mobilité des compétences et des personnes

2014-2017 – UE (5 M€), FRANCE (0,146 M€), PAYS-BAS (0,125M€)

Accompagner les politiques marocaines en matière de migration, de développement et de mobilité par une coopération renforcée entre administrations européennes et marocaines. Le projet s'inscrit dans le cadre du Partenariat pour la mobilité signé entre le Maroc et l'Union européenne en juin 2013. Mis en œuvre par Expertise France, il associe l'OFII, l'OCDE et les administrations européennes (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Suède).



AMMi - Appuyer la gestion des flux migratoires mixtes en Afrique de l'Est

2015-2018 – 6 M€ (UE)

Promouvoir la coopération régionale pour améliorer la protection des migrants vulnérables et faciliter la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains. Le projet est mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec le ministère de l'Intérieur français, les Carabinieri italiens, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Danish Refugee Council (DRC) et le Regional Mixed Migration Secretariat (RMMS).



MEEAfrica - Favoriser l'entrepreneuriat innovant en Afrique

2016-2018 – 1,7 M€ (ICMPD - UE)

Contribuer à créer des emplois, de la richesse et de l'innovation via le transfert de savoir-faire des diasporas africaines diplômées de 6 pays partenaires – Algérie, Cameroun, Mali, Maroc, Sénégal, Tunisie. Le projet est mis en place par Expertise France, Campus France et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) pour la France, et la GIZ pour l'Allemagne.

Expertise France est l'agence française publique de la coopération technique internationale. Elle intervient autour de quatre axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; sécurité internationale, stabilité et paix ; développement durable, agriculture et climat ; renforcement des systèmes de santé et développement humain. Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemble de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.